



Réinterrogeons nos modes de vie pour rendre possible des modèles sobres et responsables

Un cadre de vie durable et de qualité, j'y ai droit !

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Adapter le territoire et favoriser les déplacements cyclables

Enjeux et contexte	Le territoire comme l'ensemble des départements du Nord et du Pas-de-Calais est soumis depuis 2014 à un Plan de Protection de l'Atmosphère, qui impose une réduction des émissions des différents polluants atmosphériques aux horizons 2020 et 2030. Sur le territoire, la plus forte concentration de polluants (particules fines et oxydes d'azote) est relevée le long des principaux axes routiers. Comme l'industrie ou le résidentiel, la mobilité représente une part importante des consommations énergétiques et des émissions de GES du territoire.	
Objectifs	Inciter et faciliter les déplacements cyclables	
Impact de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone	
Sous-action 1	Descriptif	Elaborer un Plan de Déplacement Urbain (PDU) tenant compte du PLUI CASO, du PLUI CCCF et du plan mobilité d'Aire sur la Lys.
	Public-cible	Grand public
	Etat	A planifier
	Calendrier	2020-2021
Sous-action 2	Descriptif	Définir un schéma cyclable à l'échelle du territoire (selon choix des communes) comprenant : <ul style="list-style-type: none"> Les points de jonction entre les lieux de vie ; La sécurisation des itinéraires La mise en place d'une signalétique spécifiques au vélo (règles/code de la route) Un stationnement inter transport (chaînage de déplacement (bus/gare))
	Public-cible	Grand public
	Etat	A planifier
	Calendrier	2020 - 2026
Sous-action 3	Descriptif	Conforter le service de location de vélo (Mouvelo) et mettre en place un service d'entretien.
	Public-cible	Grand public
	Etat	En cours
	Calendrier	2020-2021
Sous-action 4	Descriptif	Communiquer sur les services existants (location, réparation, etc.), sensibiliser à la pratique du vélo au quotidien (notion santé, bien-être, réduction d'impact...), et informer systématiquement de l'accessibilité aux événements via les modes de déplacements doux.
	Public-cible	Grand public
	Etat	A planifier
	Calendrier	2020-2021
PILOTAGE		
MOA	CAPSO	
Partenaires	Défi mobilité, ADAV, AUD, communes	
MOYENS		
Partenaires et dispositif financier	En cours d'identification	
EVALUATION		

Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de km d'itinéraires aménagés pour les modes doux intégrés au schéma cyclable. Nombre de continuités écologiques impactées (objectif 0). Surface d'aménagements perméables (au moins 80%) et s'accompagnant de mesures paysagères. Taux d'utilisation des services (location, réparation, etc.) Part modale de la voiture, part modale piéton, part modale vélo (en nombre de déplacements). Part de voiries "apaisées" (%). Part de voiries aménagées pour les cycles (% ou à défaut km/1000 hab). Nombre de places de stationnement vélo, hors pince roues (nb/100 hab)
Mesures ERC	Implanter les aménagements où les enjeux vis-à-vis du ruissellement et les enjeux naturels sont moins forts. Utiliser des matériaux perméables pour les pistes cyclables (sables, graviers, revêtements enherbés). Ne pas rompre de haie ni de continuité écologique identifiée. Intégrer les espaces aménagés dans leur environnement naturel en les accompagnant de plantations composées d'espèces indigènes et de formes diversifiées (haies multi-strates) pour l'épanouissement de la biodiversité locale. Réaliser les travaux en dehors des périodes de reproduction des espèces.